



La Ligue des parents

6 rue REVEL - 83000 TOULON-

VAR MATIN
18-10-86

Opération « Bienvenue au 3^e enfant »

La Ligue des parents a lancé, dans le cadre de la Foire de Toulon, l'opération « Bienvenue au 3^e enfant », en présence de Mmes Charlotte Whal, présidente nationale; Simone Bartel, présidente départementale; Bidart, trésorière; M. Lagrot, vice-président départemental; Mme Raynaud, secrétaire.

La Ligue met l'accent sur les deux « fléaux majeurs de notre époque : la dénatalité et le chômage ».

Dans le cadre de l'opération en question, Simone Bartel propose de mettre à la disposition des mères de famille qui ont déjà trois enfants ou qui attendent leur troisième, des jeunes filles T.U.C. pour assurer, à domicile la garde de leurs enfants.

Ces jeunes filles recevront une formation de puériculture et de secourisme, dispensée par la « Sauvegarde de l'Enfance » et le corps des sapeurs-pompiers de Toulon, et les mamans seront reçues le matin à la Ligue des parents, 6, rue Revel, où elles peuvent s'inscrire pour une cotisation de 50 F.

Les jeunes filles demandeurs d'emploi, diplômées de puériculture peuvent se présenter le 20 octobre de 9 heures à 10 heures, au siège de la Ligue.

NICE-MATIN - Mardi 14 Octobre 1986

Des T.U.C. pour le 3^e enfant

La Ligue varoise des parents lance un "produit tout fait" pour conjuguer emploi et natalité

Avoir un troisième enfant, c'est bien joli mais comment le faire garder ?

C'est parce qu'elle s'est posée cette question en assistant à un congrès de familles où les participants suivaient les débats tout en pouponnant avec amour le gamin qu'elles n'avaient pu faire garder l'espace d'un après-midi que M^{me} Simone Bartel, conseillère municipale de Toulon, présidente de la Ligue varoise des parents, a eu l'idée de monter un « produit tout fait », comme elle dit. Un système qui utilisera des T.U.C., chômage oblige.

Pour faire d'une pierre deux coups — soutenir la politique nataliste et créer des emplois — M^{me} Bartel entend dans un premier temps recruter par le truchement de l'A.N.P.E. des jeunes filles de moins de 25 ans déjà diplômées en puériculture ou même des jeunes filles sortant d'un lycée professionnel — section sociale — ou autres qui, dès lors, seront formées. Pour cette formation (et avec des subventions de la Caisse d'allocations familiales, du département et surtout de la région), les moniteurs de la Sauvegarde de l'enfance seront mis à contribution. Ainsi que les sapeurs-pompiers qui donneront des cours de secourisme.

Ensuite, les familles demandeurs de ces T.U.C. (l'idée est née il y a trois jours à peine mais les demandes affluent déjà) paieront une cotisation de cinquante francs à l'association. Ce qui permettra d'établir une fiche des besoins spécifiques de la famille (selon l'âge des enfants, leurs activités, etc.).

Les horaires seront très souples. La famille donnera cinq francs de l'heure à l'association qui en réservera une partie aux jeunes T.U.C. (en plus de l'argent alloué par l'Etat) et en gardera un minimum pour son propre fonctionnement.

« Bien sûr, les jeunes filles seront réparties dans des familles où on attend un troisième enfant ou qui ont déjà trois enfants. J'ai même des demandes émanant de familles à deux enfants, confie M^{me} Bartel. Mais puisque M^{me} Barzach, ministre déléguée à la Santé et à la Famille, annonce une prime remboursant les charges sociales des gardes d'enfants, j'espère que l'année prochaine les jeunes filles qui auront commencé par des T.U.C. seront employées normalement par les familles. »

C.G.

VAR MATIN

Dimanche 12 octobre 1986

LA PUCE A LA FOIRE

Mme BARTEL conseillère municipale a profité de la foire pour nous annoncer un heureux événement. En fait, l'élue toulonnaise a animé un débat, concernant la politique d'incitation au troisième enfant. Nous avons croisé des regards amoureux qui nous laissent penser que quelques-uns ont été convaincus au moins sur la méthode si ce n'est la finalité.